

Mutation.73./1961 Mn

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

PIST TELEGRAF LXV

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un chemin sur
la commune de Meyrin

Du 13 juin 1961

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération de la commune de Meyrin, en séance du 14 mars 1961, demandant de donner le nom de "chemin de la Cascade" à une partie du chemin Edmond Ruchat;

vu le préavis favorable du service des archives d'Etat, en date du 8 juin 1961;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1933;

ARRÊTÉ :

Il est donné le nom de "chemin de la Cascade" au chemin sans issue débouchant sur le chemin Edmond Ruchat, et qui dessert la propriété de Monsieur René Favre.

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

Communiqué à

Trevoux	6 ex.
Sauzier	1 ex.

Certifié conforme
Le conseiller d'Etat délégué

